



Septembre 2020

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 10, numéro 7

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305



Dans ce numéro:

Procès-verbal du 14 septembre 2020	2-4
Dates assemblées; Échéance taxes municipales; Taxe scolaire; Installation garage de toile	4
Aqueduc municipal: Lecture du compteur d'eau	5
Projet d'achat par la municipalité du presbytère et de la salle paroissiale	6-9
Logement HLM; Vie active; Cours de karaté	10
Aide mise aux normes fosses septiques; Fermières; Bénévo-lat aide alimentaire	11
CAPCHA; FADOQ; Comptoir d'Aubaines; Service incendie	12
Société historique; Conseils de sécurité chauffage au bois	13
Aréna: Infos, cours Gardien Averti; Prêt à rester seul	14
Informations fosses septiques	15
Bacs récupérateurs; Salle Optimiste; Popote roulante	16
Bibliothèque municipale: Nouveautés, horaire, directives	17
Développement économique	18
Centre du Deuil; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire	19
Matériel médical	20

Dépôt des feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal au #1555, route Kennedy à St-Côme-Linière. Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures). Ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures. **Vous pouvez apporter vos sacs jusqu'au dimanche 1er novembre 2020.**

****Aucun sac de l'an dernier, aucun sac de branches ou autres ne sera ramassé.****

Nous vous remercions de votre collaboration.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

***Voici quelques points du procès-verbal
d'une assemblée régulière du Conseil
tenue au lieu ordinaire des sessions le
14 septembre 2020.***

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-09-02 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 août 2020 et le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 3 août 2020 tel que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

20-09-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'août 2020 soient acceptés selon les chèques M2000028 à M2000032, C2000402 à C2000476 et L2000207 à L2000235 pour un déboursé total de 773 937.14 \$ incluant les salaires.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 347-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 148-2006 RELATIF AU ZONAGE

La directrice générale/secrétaire-trésorière résume le règlement no 347-2020 ;

20-09-04 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE le règlement no 347-2020 amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 (avec les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même la zone forestière F-93, d'identifier les constructions et usages autorisés dans la zone I-73, d'autoriser de nouvelles constructions dans la zone F-92 et d'autoriser les logements bigénérationnels sur le territoire municipal soit et est adopté par le conseil;

Que la présente résolution ainsi que le règlement no 347-2020 amendant le règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

Que le texte du règlement no 347-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

RÈGLEMENT NO 347-2020

Règlement amendant le Règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 (avec les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même la zone forestière F-93, en bordure du rang Saint-Joseph, d'identifier les constructions et usages autorisés dans la zone I-73, d'autoriser de nouvelles constructions dans la zone F-92 et d'autoriser les logements bigénérationnels sur le territoire municipal

ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage no. 148-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU que ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 14 avril 2020 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la présentation du premier projet de règlement a été faite le 14 avril 2020 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

En conséquence, pour ces motifs, il est proposé par M. Gilles Pedneault, appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'adopter le règlement no 347-2020 tel que décrit :

Article 1

L'article 3.2.5 est modifié en y ajoutant le paragraphe d) suivant :

d) Dans la zone I-73, en plus de ces constructions et usages énumérés précédemment, est autorisé un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) ainsi que les constructions et activités nécessaires à son fonctionnement. Les dispositions des articles 4.14.2 et 4.16 du présent règlement s'appliquent.

Article 2

L'article 3.2.8 est modifié en ajoutant le paragraphe h) suivant;

h) Dans la zone F-92, les habitations unifamiliales isolées et jumelées. Les habitations bifamiliales (duplex).

Article 3

L'article 4.21 suivant est ajouté :

4.21 DISPOSITIONS APPLICABLES À UN LOGEMENT BIGÉNÉRATIONNEL DANS UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

L'aménagement d'un logement bigénérationnel est autorisé dans une habitation unifamiliale située dans une zone où cette construction est autorisée, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- L'apparence de l'habitation unifamiliale est préservée;

Il partage la même adresse civique que le logement principal;

Il partage la même entrée électrique ainsi que le branchement aux réseaux d'approvisionnement et d'égout du logement principal;

Il est desservi par le même puits que le logement principal;

Les installations septiques existantes permettent l'ajout de chambre ou elles sont modifiées en conséquence;

Il est relié au logement principal de façon à

permettre une communication permanente par l'intérieur;

La façade principale du bâtiment ne doit comporter qu'une seule porte. Un autre accès peut être aménagé sur le mur latéral ou arrière. Cependant, si une seconde porte est déjà existante sur la façade principale, celle-ci peut être conservée et utilisée pour accéder au logement bigénérationnel ;

La superficie maximale du logement bigénérationnel représente 50 % de la superficie au sol du logement principal (excluant garage ou abri d'auto);

- Chaque logement doit comporter au minimum une (1) case de stationnement hors rue;

- L'implantation de la résidence doit respecter les mêmes normes que celles des habitations unifamiliales;

Le second logement doit être occupé exclusivement par des personnes qui ont un lien de parenté ou d'alliance avec l'occupant du logement principal, incluant un conjoint de fait et les personnes qui sont à leur charge. Lorsque l'occupant du second logement cesse d'occuper les lieux ou ne rencontre plus les conditions exigées pour l'occupation, ce second logement doit être réaménagé de façon à être intégré au bâtiment principal et de manière à ce qu'il ne puisse plus être utilisé comme logement;

Toute personne désirant aménager un logement bigénérationnel doit formuler une demande de certificat d'autorisation à sa municipalité locale même si le projet ne comporte aucun travaux nécessitant l'obtention au préalable d'un permis de construction. La demande doit être accompagnée d'une déclaration solennelle à l'effet que le deuxième logement sera occupé par une personne autorisée en vertu d'un lien de parenté. Cette déclaration devra identifier la ou les personnes concernées et leur lien de parenté avec l'occupant du logement principal. Une telle déclaration devra être produite à tous les trois (3) ans, à compter de la date de délivrance du certificat d'autorisation.

Article 4

L'article 6.8 est modifié :

- en réduisant la superficie minimale requise pour une construction résidentielle de 53 m² à 50 m²;

- en ajoutant la note (3) suivante :

(3) : Dans le cas d'une habitation unifamiliale jumelée, les marges latérales se calculent à partir des murs situés aux extrémités de la construction. La marge de recul latérale du ou des murs mitoyens est nécessairement « 0 ».

Article 5

La carte « Plan de zonage, Périmètre urbain, feuillet 1/2 » en annexe au Règlement 148-06 est modifiée en :

- créant la zone industrielle I-73 à même la zone forestière F-93;

L'extrait de carte en annexe fait partie intégrante du présent projet de règlement.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTION R 351-2020 ABROGEANT LE R 344-2020

20-09-05 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on adopte le règlement 351-2020 abrogeant le R 344-2020 emprunt travaux — 4e Avenue, 21e Rue, route Fortin et ponceaux rang Saint-Joseph et route Fortin – 2 275 007 \$.

CHANGEMENT DE RÉGIME COLLECTIF — RRS

20-09-06 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on procède au changement du régime collectif réer collective pour régime RRS. Ce régime permet d'épargner les taxes salariales de la contribution de l'employeur.

M. STEEVE CHAMPAGNE — FIN D'EMPLI

20-09-07 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on mette fin à l'emploi de M. Steeve Champagne dû au retour permanent de M. Gaston Bougie. Le conseil tient à remercier cet employé qui a fait de l'excellent travail auprès de la municipalité.

SOCCER MINEUR – DEMANDE COM-MANDITE

20-09-08 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on donne un montant de 900,00 \$ au soccer mineur. (10,00 \$ par inscription, 90 inscriptions pour l'année 2020)

REDDITION DE COMPTE M.R.C. — TERRAIN DE SOCCER

20-09-09 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte le rapport financier du projet au montant de 158 463,16 \$ pour la réalisation du terrain de soccer de la municipalité.

La personne autorisée à signer le rapport financier est Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE – STATION POMPAGE AQUEDUC

20-09-10 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et

résolu unanimement que l'on accepte la soumission 2020-09-1488 de Génératrice Drummond, au montant de 36 500 \$ plus taxes, pour l'installation d'une génératrice à la station de pompage aqueduc dans la 18e Rue.

DÉROGATION MINEURE — M. JULIEN-CARL COUTURE — 1847, RANG 4

La demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au voisinage ;

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à planter sa nouvelle résidence sur le bord du lac avec une orientation de 25 degrés afin de favoriser la luminosité et d'améliorer l'efficacité énergétique. Le règlement de zonage chapitre 6 exige que toute façade de maison doive être face à la rue ou au rang. La résidence sera installée à environ 300 pieds du chemin et sera en angle.

Identification du site concerné

Lot 3 747 822

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

20-09-11 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accorde la dérogation mineure à M. Julien-Carl Couture, au lot 3 747 822, afin d'implanter sa nouvelle résidence sur le bord du lac avec une orientation de 25 degrés.

DÉROGATION MINEURE — M. GAÉTAN PAQUET — 705, ROUTE LANGEVIN

La demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au voisinage ;

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à légaliser le lotissement de 26,67 m de façade au chemin principal. Le règlement demande une superficie minimale de 3 000 m² avec une façade de 50 m. Le terrain a 5 000 m², mais il a seulement une façade de 26,67 m.

Identification du site concerné

Lot 3 747 614

ATTENDU QUE le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

20-09-12 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accorde la dérogation mineure à M. Gaétan Paquet, au lot 3 747 614, afin de légaliser le lotissement de 26,67 m de façade au chemin principal.

ADOPTION BUDGET RÉVISÉ OMH 2020

20-09-13 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte la

révision budgétaire 2020 tel que décrite dans le tableau fourni par l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière.

APPUI AU PROJET LAURENTIA

20-09-14 Attendu que le port de Québec, dernier port en eau profonde sur le fleuve Saint-Laurent, constitue un atout pour les entreprises de notre territoire ;

Attendu que la réalisation du projet Laurentia, qui serait l'unique terminal de conteneur en eau profonde sur le fleuve, offrirait des avantages importants tels que la réduction des coûts de transport routier et maritime ainsi qu'une plus grande capacité d'accueil de gros navires ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Dumas, appuyé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement de signifier aux autorités du port de Québec notre appui à la réalisation du projet de terminal de conteneurs en eau profonde soit le projet Laurentia et de demander au gouvernement fédéral d'agir activement et avec célérité afin d'autoriser rapidement la réalisation de ce projet.

APPROVISIONNEMENT EN BIENS ESSENTIELS — COVID-19

20-09-15 Attendu que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence notre dépendance en approvisionnement d'équipements de protection essentiels pour faire face à la crise tels que masques, blouses, visières ;

Attendu que nos deux paliers de gouvernement ont depuis investi des sommes considérables en équipements ainsi qu'en formation de main-d'œuvre afin d'aider nos entreprises à répondre aux besoins de nos établissements de santé ;

Attendu que la demande pour ce type d'équipement existe même en situation normale afin de combler les besoins du réseau ;

Attendu qu'il serait important d'assurer pour le futur notre indépendance en approvisionnement ;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Pedneault, appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement de demander aux deux paliers de gouvernement de voir à ce que les contrats pour répondre aux besoins du réseau de la santé en équipements de protection soient octroyés à nos entreprises, et ce, même en période normale de façon à maintenir la capacité de production de celles-ci et de favoriser la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée.

Il est convenu qu'une copie de la résolution soit acheminée aux ministres de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'aux députés des deux paliers gouvernementaux.

DÉPÔT PROLONGEMENT PARC INDUSTRIEL – DÉPÔT ENVIRONNEMENT

20-09-16 Que le conseil accepte les plans pour la demande de prolongement des services municipaux dans le Parc industriel, dossier numéro 158040099, de la firme Stantec experts-conseils ltée;

Que le conseil mandate Stantec experts-conseils ltée à soumettre une demande au MELCC pour le prolongement des services municipaux dans le Parc industriel et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que le conseil s'engage à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après les travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.



Taxes municipales 2020 - 4e versement

Le 4e versement des taxes municipales vient à échéance le 15 octobre 2020. Des frais (13% l'an) s'ajoutent aux sommes dues payées après cette date.

Nous vous rappelons que pour les paiements directement à l'hôtel de ville, **nous n'avons pas le mode de paiement par carte de débit**. C'est seulement en argent ou chèque. Nous vous remercions de votre collaboration.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



Prochaines assemblées régulières du conseil municipal

Mardi le 13 octobre à 19h00

Mardi le 10 novembre à 19h00

Prenez note que les assemblées du conseil municipal ont lieu à la salle Optimiste (2e étage de l'aréna). Les assemblées sont de nouveau ouvertes au public, avec un maximum de 20 places assises, premier arrivé, premier servi. Distanciation physique à respecter.

Le port du masque est obligatoire.

Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Facture de la taxe scolaire

Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

Prenez garde de ne pas confondre votre paiement de la taxe scolaire avec celui des taxes municipales. Il s'agit de deux institutions distinctes.

Vous pouvez effectuer votre paiement de taxe scolaire :

- Par la poste, en utilisant l'enveloppe de retour
- Dans toutes les institutions financières en utilisant la partie détachable
- Par mode électronique (par internet ou par téléphone), si votre institution financière offre ce service, en utilisant le numéro de vingt chiffres commençant par 00876 qui figure sur votre facture



Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

www.stcomelinier.com

- Onglet services

Journal Le Babillard

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2020

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2021.

Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomelinere.com

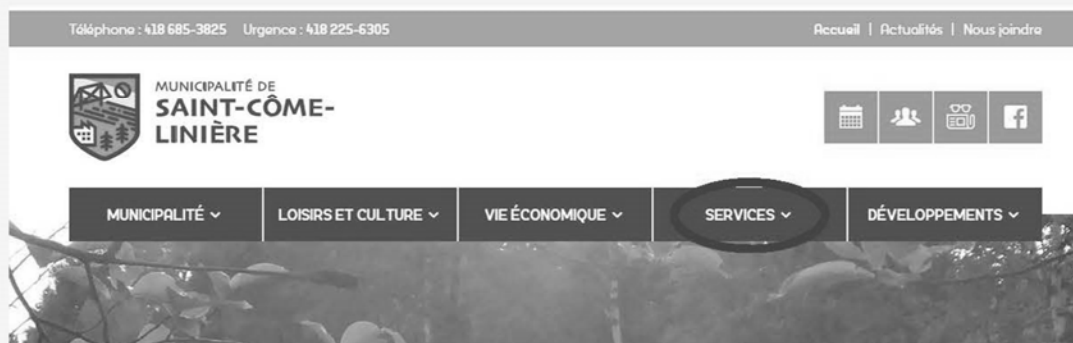
Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, le courriel, l'adresse de la propriété et la date de lecture.

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire).

Cliquer sur «Envoyer».

Nous vous remercions de votre collaboration.

The image displays the online form for declaring the water meter. The title is "DÉCLARATION DU COMPTEUR D'EAU". Below the title, there is a brief instruction: "Vous pouvez faire votre déclaration de compteur d'eau en ligne. Il suffit de remplir le formulaire ici-bas." The form contains several input fields: "Nom", "Adresse de la propriété", "Date de la lecture", and "Joindre une photo du compteur d'eau". At the bottom of the form is a button labeled "Envoyer".

En faveur de l'achat du terrain de la Fabrique de St-Côme (presbytère et salle Paroissiale)

Pourquoi?

D'abord parce que nous voulons y construire notre nouvel édifice comprenant : hôtel de ville, bibliothèque et salle communautaire. Que nous aurions l'espace nécessaire pour réaliser notre projet et surtout les stationnements que requiert une telle infrastructure. Le terrain qui nous est offert comprend entre autres tous les stationnements des deux côtés de l'église. (+/- 150 espaces). Imaginons un seul instant que la commission scolaire ait besoin de ses stationnements dans la cour d'école. Que ferions-nous? Simplement pour l'usage de l'aréna et de la salle Optimiste en plus d'une autre bâtisse communautaire. Imaginons aussi que les terrains de stationnements autour de l'église appartiennent à des promoteurs immobiliers...

Notre nouveau bâtiment peut être situé à plusieurs endroits sur le site : celui de la salle Paroissiale, celui de l'ancien site ou ailleurs. Des études de sol seront effectuées. Il s'agit d'une excellente transaction pour les deux parties : municipalité et Fabrique. Gagnant-gagnant! Le prix demandé de 75 000 \$ payable sur 5 ans est plus symbolique que basé sur la valeur réelle. Juste les stationnements coûteraient quelques centaines de milliers de dollars à réaliser.

La rue de l'aréna sera à refaire, mais elle ne constitue pas de coûts supplémentaires à notre projet puisqu'elle est prévue depuis plusieurs années et qu'elle sera octroyée. Au lieu d'aller construire notre nouvelle bâtisse à côté, vers l'arrière, de la maison Donovan, comme le voudrait deux conseillers, là où les stationnements seraient toujours manquants et coûteraient une fortune. Attention aux chiffres que certains vont vous faire pleuvoir. Le presbytère habitera probablement la Société historique (bien mérité vu le travail que ce groupe a accompli jusqu'à aujourd'hui). La Fabrique nous demande de conserver un petit bureau administratif, ce sera fait. Elle demande, aussi, de prévoir, s'il y a démolition de la salle Paroissiale, un local pour le comptoir d'aubaines, nous le ferons.

Même si on choisit, après l'étude des sols, l'emplacement de la salle Paroissiale, les coûts de démolition de celle-ci n'auraient pas beaucoup d'impact sur un investissement de 2 millions de dollars par exemple. Bien sûr, nous réaliserons ce projet de construction seulement après avoir obtenu les subventions gouvernementales adéquates, les possibilités sont jusqu'à 80% des coûts. C'est une bonne occasion d'affaires. Les conditions demandées par la Fabrique sont excellentes et basées sur la confiance envers la municipalité qui se servira à bon escient du presbytère et le conservera en bon état. Nous le ferons reconnaître comme bâtiment patrimonial ainsi nous aurons de l'aide pour le réparer et l'entretenir.

Actuellement, nous sommes quatre au conseil à penser ainsi. Bientôt cinq au retour de M. Gaétan Tremblay puisqu'il s'était prononcé en ce sens avant sa suspension. Nous désirons bâtir, pour le futur, un immeuble nécessaire et utile à la communauté, à des coûts modérés.

Merci de soutenir notre projet.

Yvon Paquet, maire

Gilles Pedneault, pro-maire

Louise Paquet, conseillère

Alain Dumas, conseiller

Projet achat presbytère - Désaccord

Par ce texte, nous souhaitons informer la population de notre désaccord concernant l'achat précipité du presbytère, de la salle Paroissiale ainsi que du stationnement tout autour de l'église.

Pour ce qui est du presbytère, nous exigeons une inspection du bâtiment faite par un professionnel pour nous donner l'heure juste sur celui-ci. Contient-il de l'amiante? De la miuffe (isolation)? La toiture est-elle conforme (infiltration d'eau)? Moisissure?

Notons que tous les élus ont visité cet édifice, mais que Mme Sylvie Bruneau et moi sommes inquiets face à l'avenir de celui-ci.

La salle Paroissiale a un avenir des plus incertain car, depuis le 28 mai 2020, nous avons en mains une soumission pour sa destruction (36 920 \$ plus taxes).

Le stationnement, selon Mme Bruneau et moi-même, devra subir une réfection complète, mais nous n'avons aucune idée des coûts que cela pourrait représenter. Probablement élevés car tant qu'à y être, les infrastructures seront surement améliorées. Du moins, nous l'espérons! Car, dans le passé, une partie de ce stationnement abritait le cimetière no 2 de notre municipalité. Les infrastructures de la 19^e Rue seront donc à refaire (eau, égout) afin d'alimenter le futur bâtiment de l'hôtel de ville. Voilà, en partie, pourquoi nos inquiétudes dépassent nos certitudes.

Noter que, depuis plusieurs années, vous donnez beaucoup à la Fabrique via la C.V.A. et que, dans le futur, vous allez continuer d'être sollicités pour fournir le manque à gagner de cet organisme. En plus, vous paierez, sur vos comptes de taxes municipales, pour conserver une partie de ce patrimoine. Êtes-vous prêts à payer en double?

Nous avons déjà plusieurs bâtiments à entretenir et il s'en ajoutera des nouveaux qui sont et seront érigés au parc des Berges-Du-Loup. Aussi, notre caserne a un avenir très limité. Même si le coût d'achat de ce projet n'est pas faramineux, (75 000\$ sur 5 ans pour le terrain, 1\$ pour le presbytère, 1\$ pour la salle Paroissiale), il en impliquera de nouveaux.

Alors, nous restons craintifs puisque nous n'avons pas beaucoup d'informations et/ou de soumissions permettant d'avoir une idée plus claire des coûts que ce projet pourrait apporter avant de faire l'acquisition de ce combo. À ce sujet, nous vous fournissons un tableau revenus/dépenses des bâtiments existants.

En terminant, un jour, l'église fera partie de ce combo...

Robby Poulin, conseiller no 2

Sylvie Bruneau, conseillère no 1

Projet achat du presbytère

Coût non récurrent

Coût de démolition de la salle paroissiale	36 920,00
Installation de deux alarmes	500,00
Frais arpentage et notaire	2 500,00
Total des dépenses non récurrentes :	39 920,00 \$

Revenus

Revenus de location	11 370,00
---------------------	-----------

Dépenses

Électricité salle	2 394,00
Électricité Presbytère	916,00
Chauffage mazout salle	5 176,00
Chauffage mazout presbytère	5 179,00
Assurance	2 744,00
Ménage	815,00
Entretien	447,04
Autre réparation	168,75
Internet/téléphone	840,00

Total des dépenses :	18 679,79
-----------------------------	------------------

Manque à gagner	(7 309,79) \$
------------------------	----------------------

Dépenses supplémentaires

Paieement presbytère	15 000,00
Entretien ménage intérieur	2 964,00
Déneigement supplémentaire	2 500,00
Réparation d'asphalte stationnement (asph. froide seulement)	500,00
Entretien du terrain	500,00
Assurance suppl	3 724,00

Dépenses suppl :	25 188,00 \$
-------------------------	---------------------

Coût supplémentaire pour la municipalité par année :	32 497,79 \$
---	---------------------

***Ces chiffres ne sont pas exhaustifs et ils sont basés sur des estimations de marché

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825 ou st-come@stcomelinier.com



Vie active, c'est recommencé! Tous les mardis à 10h à la salle paroissiale.

L'activité respecte les mesures sanitaires recommandées en lien avec la COVID-19.



École de Karaté Shotokan International COURS DE KARATÉ

**SALLE OPTIMISTE
(ARÉNA ST-CÔME-LINIÈRE)**

Horaires des cours

Tous les mardis de 18h45 à 19h45



*Selon inscriptions, possibilité de cours de jour.

SPÉCIAL FAMILLE

L'ÉCOLE SUIT LES NORMES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Art martial japonais qui a comme objectif d'améliorer :
concentration, confiance en soi, coordination, stress...

Le karaté aide à la mémoire et ralentit
la perte de motricité.



Olympiques 2021



Michel Morin, instructeur

Ceinture noire, 5e dan

- 37 ans d'expérience (14 ans à St-Côme)
- Diplômé du Japon
- Instructeur en chef SKIF Beauce
- Certificat d'entraîneur PNCE de niveau III (formation obligatoire pour enseigner le karaté durant la Covid)



418-228-7719 / 418-685-2203 / skifbeauce@gmail.com

Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Des sommes sont encore disponibles en 2020. Une aide de 1 000\$ est offerte. Certaines conditions s'appliquent.

Informez-vous :

418-685-3825

Courriel :

st-come@stcomelinier.com

Fermières

Réunion des fermières le 14 octobre

Toujours en haut de l'aréna à 19h30

Exhibits : mets à la citrouille, aux pommes et décorations d'Halloween

PS le port du masque est toujours obligatoire, désinfection des mains et respect de la distanciation

Bienvenue mesdames!

Le conseil



L'Association Bénévole Beauce-Sartigan est à la recherche de bénévoles pour réaliser l'aide alimentaire à St-Côme. N'hésitez pas à communiquer avec eux si vous êtes intéressés.

Ensemble, donnons le courage de s'en sortir

ÊTRE BÉNÉVOLE À L'AIDE ALIMENTAIRE

**ST-CÔME-LINIÈRE
1H30 À 2H HEURES PAR MOIS
FORMATION ET SUPPORT OFFERT**

418 228-0007



PROPRIÉTAIRES



Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial** ?



Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?

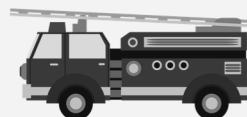


Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?



Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser**, ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Reprise des activités depuis le début septembre.

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30





Collège de Saint-Côme. Gilberte Gagnon et ses élèves de 2e année, en 1954

1re rangée: Jacques Lapierre, ?, Yves Létourneau, Jean-Yves Giguère, Michel Champagne, Gaby Bélanger, Carol Gagné, ?. 2e rangée: Jean-Robert Parent, Guy Toulouse, Yves Bélanger, Marc Doyon, Guy Bouchard, Dick Poulin, 3e rangée: Yvan Beaudoin, ?, Michel Marcoux, Jacques Bélanger, Jean Létourneau, Richard Marcoux, 4e rangée: Roger Aubin, Roger Bouchard, André Jacques, Jacques Boucher, Renald Dumas, Roger Provost et Gilberte Gagnon

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Veilleux-Fortin 5235-2

Si vous pouvez identifier les inconnus ou s'il y a des erreurs, communiquez avec la Société historique au 418-685-2700 (laissez un message) ou par courriel histoire@globetrotter.net

Le chauffage au bois

Chaque année au Québec, il survient environ 235 incendies causés par une mauvaise installation ou une utilisation inadéquate des appareils de chauffage au bois (poêle et foyer). Voici quelques conseils visant à réduire les risques d'incendie de chauffage :

Avant la première flambée

À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.

Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.

Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Faites ramoner la cheminée chaque année! La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Utilisation de votre appareil de chauffage

Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.

Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.

Faites brûler peu de bûches à la fois.

Faites entrer assez d'air dans l'appareil à

combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet susceptible de gêner le passage.

Assurez-vous que l'air circule librement.

N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

Source: www.securitepublique.gouv.qc.ca

Aréna St-Côme-Linière



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.



Apportez vos bouteilles d'eau ou gourdes pour hockey ou patin libre. L'abreuvoir n'est pas en fonction en ce moment.



Casse-croûte de l'aréna

La réouverture aura lieu vers la mi-octobre. Suivez notre page Facebook pour connaître la date.

Merci à toute la clientèle.

2 cours sont offerts à l'aréna:

Gardien Averti 2020

Date: 18 octobre 2020

8h30 à 16h30 à la salle Optimiste

Pour les 11 à 13 ans

Nous avons besoin d'un minimum de 12 personnes.

Le coût est de 65\$

Pour les inscriptions, contactez Audrey
418-685-3825 poste 304

Ou par courriel:

loisirs@stcomelinriere.com



Prêt à rester seul

Date: 8 novembre

8h30 à 13h30

coût 60\$

9 à 11 ans

Minimum requis de 12 inscriptions

Inscriptions par téléphone

418-685-3825 poste 304 Audrey

Ou par courriel:

loisirs@stcomelinriere.com

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2020:

Du 14 au 18 septembre: Toute la municipalité SAUF route Kennedy et route 275

Du 21 au 25 septembre: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

FOSSE DE RÉTENTION

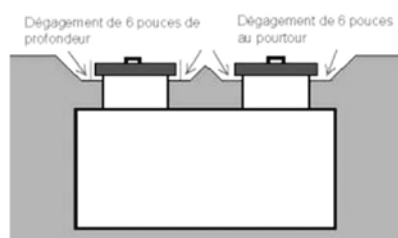
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédente la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la location de la salle Optimiste pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinier.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



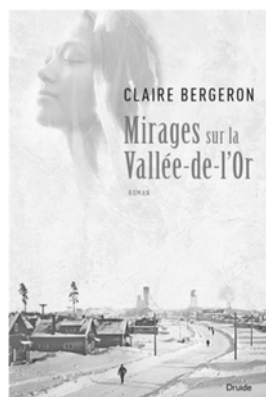
**418 228-0007
poste 5**

Quelques nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00\$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont gratuits.



2 tomes



3 tomes



4 tomes



- Masque obligatoire - Désinfection des mains obligatoire
 - Accès aux rayons autorisé - Utilisation des toilettes si urgence seulement
 - L'espace jeunesse demeure fermé - Les livres rapportés seront déposés dans une boîte, sans contact
- Merci de votre collaboration

Heures d'ouverture

Lundi:

8h30-12h00
et 13h00-16h30

Mardi:

8h30-12h00
et 13h00-16h30
et 18h30-20h30

Mercredi: 8h30-12h00
Vendredi: 18h30-20h30



Tomes 5, 6 et 7

Nouveautés jeunesse



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomelinier.com

Merci de votre collaboration!



BEAUCE JEANS

Coupeurs
Étendeurs
Formateurs
Couturiers

Préposés à la qualité
Préposés à la finition
Préposés à l'expédition
Préposés à la maintenance
Gérants de plancher

**NOUS
EMBAUCHONS**

TOUS ENSEMBLES FACE À LA CRISE

FIERS DE PRODUIRE LOCALEMENT



SALAIRES VARIANT DE 14.5\$ À 25\$ / HEURE

ENVOYEZ VOTRE CV À
rh@beaucejeans.com

418 685 3840

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue
Environ 13 000 pi²/terrain
Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché
Entrée sur le terrain
Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout
Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque
Les terrains seront prêts en juin
Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

LES TROIS AILES RÉSIDENTE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins

Le Centre d'Écoute vous offre différentes conférences que vous pouvez offrir à votre clientèle et employés.

Connaissances de soi;
L'estime de soi;
Les deuils et les pertes;
Apprivoiser son ombre;
Comment guérir d'une offense = le pardon;
La Résilience;
L'aide médicale à mourir;

De plus nous vous offrons une formation de 6 heures en écoute active afin de mieux outiller vos employés et bénévoles.

Pour plus d'information; 418-228-3106

cepsaa@ip4b.net

Alain Goulet (Directeur)

NB; Toutes les conférences peuvent se faire par vidéo conférence.



La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Les prochains groupes débuteront en septembre 2020

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

NB; Toutes les rencontres de groupe peuvent aussi se faire par vidéo conférence.

RECYCLAGE

En octobre 2020, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 1er octobre

Jeudi le 15 octobre

Jeudi le 29 octobre



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomeliniere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomeliniere.com

www.stcomeliniere.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin*

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
418-227-2626**



**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

LES PRODUITS EN VRAC DE BEAUCE

- Terre de remplissage
- Cèdre
- Paillis de cèdre
- Terre à jardin
- Sable
- Pierre

Avec ou sans livraison



418 230-8242

St-Côme-Linière James Veilleux

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- PORTES
ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.